

FICHE TECHNIQUE

10/2024 BP332-OB-60-A2 / BP331-OB-60-A03

GAMMABOX 30



En savoir plus



COMPOSITIONS :

- Bois aggloméré de Haute Densité 680 Kg/m³ de classe E1/2
- Bordure PVC solidement sertie sur les côtés du panneau aggloméré, recouvrant le bac acier
- Bac en acier 4/10^e galvanisé Z100 (usage intérieur)
- Revêtement stratifié, vinyle, linoléum ou caoutchouc

SUIVANT NORMES SUR LES PLANCHERS SURÉLEVÉS - EN 12825

DESTINATION :

- Dalle à usage de locaux techniques, informatiques ou scientifiques, avec revêtement collé en usine.

Dimensions

Dimensions	
Largeur 600 mm	Tolérance +/- 0,25 mm
Longueur 600 mm	Tolérance +/- 0,25 mm
Épaisseur 30 mm	Tolérance +/- 0,3 mm

PERFORMANCES TECHNIQUES DU SYSTÈME

Charges admissibles	Montage AUTOPORTANT : 1A ponctuelle : 298 daN – Répartie : 1 490 daN/m ²	Montage avec TRAVERSES 30/15 : 2A ponctuelle : 372 daN – Répartie : 1 860 daN/m ²
		Montage avec TRAVERSES 45/15 : 5A ponctuelle : 555 daN – Répartie : 2 775 daN/m ²
Tenue au feu	RÉACTION AU FEU : Bfl-s1 (M1) en sous face – côté plénum	
Propriété électrostatique	ANTISTATIQUE OU CONDUCTEUR : Résistance Électrique Transversale > à 10 ⁹ Ohms (< 10 ⁹ Ohms avec revêtement conducteur)	
Propriété acoustique	Avec stratifié : 46 dBA	

DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

A ou A+ suivant revêtement	FDES : INIES N°1-170:204(R1)
----------------------------	------------------------------

USAGE ET ENTRETIEN

	DÉMONTAGE DES DALLES	REMONTAGE DES DALLES
Accès au plénum	Utiliser les outils de levage prévus à cet usage (ventouse). Ne jamais utiliser de tournevis ou levier. Démontage recommandé des dalles en damier. Repérage nécessaire des dalles de rives.	Vérifier le bon positionnement des joints de tête et éliminer tous corps étrangers sur vérins et traverses. Remplacer soigneusement les dalles dans le même ordre qu'au démontage et dans le même sens.
Entretien	L'eau ou les liquides peuvent provoquer le gonflement des composants des dalles, des oxydations ou délitages (pour les dalles revêtues d'usine). Tout excès d'eau est à banir. Il est impératif de consulter la fiche d'entretien (du fabricant) du revêtement collé sur la dalle, avant toute intervention.	
Condition de stockage	Le matériel doit être stocké dans des locaux secs et fermés dont la température ambiante est comprise entre +12 à +24°C avec une humidité relative comprise entre 45% et 70% . Il est impératif de ne pas filmer les palettes afin d'éviter toute condensation pouvant endommager de façon irréversible le matériel.	
Mise en œuvre	Les règles de mise en œuvre et leurs conditions sont définis par le DTU 57-1 (P1 et P2).	